

La vie des ouvrages

Les travaux d'entretien de nos ouvrages sont un élément incontournable du fonctionnement de l'Institution.

Curage du Canal d'aménée SEINE

Le canal d'aménée Seine a fait l'objet en 2008 d'une campagne de nettoyage destinée à extraire les 25 000m³ de sédiments sableux et limoneux déposés au fil des ans sur les 7 kilomètres aval du canal.

Cette opération constituait un préalable à la réalisation des grands travaux de réhabilitation du canal qui s'échelonnent entre 2010 et 2020.

Afin de garder la main sur les fonctions de dérivation du canal et pour éviter une vidange préjudiciable à la structure de l'ouvrage, l'extraction des sédiments a été réalisée par hydro-curage. Le procédé en est le suivant : pendant les travaux le canal reste en eau, à niveau constant. Une barge, équipée d'une station de pompage et tractée depuis les rives par deux véhicules, balaye le fond du canal avec un tuyau relié à la pompe et muni d'un embout désagrégateur. Les sédiments ainsi décompactés sont aspirés, refoulés sous forme de boues dans des canalisations puis stockés successivement dans trois bassins construits spécialement pour cette opération sur les emprises de l'Institution. Une décantation s'opère dans ces bassins, qui permet d'une part de restituer dans le canal des eaux résiduelles non polluées, d'autre part d'essorer de façon optimale les sédiments déposés, en attendant leur recouvrement par de la terre végétale.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Tournaud. Les trois bassins ont été construits fin juin - début juillet 2008. Le curage a commencé le 17 juillet et devait se terminer vers la fin octobre. Malheureusement l'opération a dû être interrompue au début du mois d'octobre, suite au constat de l'instabilité d'un bassin de stockage construit en remblai, rendant son utilisation impossible. Au total 12 000m³ ont été extraits cette année. Une deuxième campagne sera mise en œuvre dans les mois à venir, pour terminer le nettoyage du canal d'aménée.



Lac-réservoir MARNE : confortement du déversoir d'extrémité du canal d'aménée Blaise



Les travaux de confortement aval du déversoir d'extrémité du canal d'aménée Blaise ont permis de stabiliser des zones d'érosion qui apparaissent depuis de nombreuses années et qui, à terme, auraient mis en péril la stabilité de l'ouvrage. L'opération de confortement retenue devait par ailleurs prendre en compte des intérêts environnementaux (zone NATURA 2000) liés à la présence d'espèces, tel que le martin-pêcheur, qui s'étaient accommodées de ces nouveaux sites érodés.

Il a donc été décidé de mettre en œuvre un confortement par gabions et matelas de gabions. Ces dispositifs sont constitués de cages métalliques renfermant des pierres non gélives.

Ainsi, c'est un peu plus de 1 800 tonnes de matériaux représentant un volume de 570 m³ qui ont donc été mis en œuvre sur une surface de 2 000 m². Les travaux ont été réalisés par l'entreprise NORPAC de Villeneuve-d'Asc (Nord) entre le 25 août et le 14 novembre 2008, dans le délai imparti. Le montant des travaux s'est élevé à 334 775 € TTC.